



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

HAUT-COMMISSARIAT DE LA REPUBLIQUE  
EN POLYNESIE FRANÇAISE

**Cabinet**

*Section de la communication Interministérielle*

Papeete, le 4 septembre 2018

**COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

**Inauguration de salles de classe du groupe scolaire Urariimanu/Mamu  
à Hitiaa O Tera**

*Mardi 04 septembre 2018*

À l'invitation de M. Dauphin DOMINGO, Maire de la Commune de Hitiaa O Te Ra M. Raymond YEDDOU, administrateur Chef des subdivisions des Îles du Vent et des Îles Sous-le-Vent, représentant le Haut-commissaire de la République, a participé ce matin, en présence de Mme Christelle LEHARTEL, ministre de l'éducation, de la jeunesse et des sports à la cérémonie d'inauguration de plusieurs salles de classe au sein du groupe scolaire Urariimanu/Mamu. Cette cérémonie a également été l'occasion pour les enseignants et les élèves de présenter le projet d'éducation civique initié autour de la levée des couleurs et l'apprentissage des hymnes polynésien et national.

Le représentant de l'Etat s'est félicité de la mise en service de ces nouvelles classes qui étaient attendues et offrent désormais aux enfants et enseignants des conditions de travail modernisées avec trois salles mobiles, deux dédiées à la classe et l'une destinée à être une salle de repos pour les plus petits.

L'administrateur a rappelé que ce projet est le fruit d'une mobilisation municipale et d'un patient travail d'ingénierie qui a nécessité la prise en compte du classement du terrain en zone rouge de surcôte maritime. Initié en 2014, le projet a dû en effet être intégralement repensé suite aux intempéries de décembre 2015 qui fragilisèrent l'enrochement de la berge adjacente à l'école maternelle. Par la suite le terrain où se situe l'établissement a été déclaré inconstructible, obligeant le maire à prendre un arrêté de fermeture du site. A la rentrée scolaire de 2016-2017, les élèves de la maternelle ont été relogés en urgence dans les classes de l'école élémentaire. Le nombre de salles s'est avéré insuffisant, forçant l'école à utiliser la bibliothèque comme salle de classe, et à héberger une classe à l'extérieur du groupe scolaire au sein d'un bâtiment communal.

Ce projet, d'un coût total de 20 290 078 F CFP, a fait l'objet d'un financement au titre du Fond Intercommunal de Péréquation à hauteur de 19 275 574 FCFP et de la commune pour 1 014 504 FCFP. L'administrateur a souligné la convergence de vue entre l'Etat et le Pays pour faire de la modernisation des infrastructures scolaires une priorité budgétaire, comme en témoignent les nombreuses réalisations et projets scolaires en cours à l'échelle de la Polynésie.

Il a souhaité également rendre hommage aux enseignants qui oeuvrent pour que chaque élève, quelles que soient ses potentialités, ait droit aux mêmes chances de réussite, faisant de l'école un lieu sans égal qui concourt à la transmission de la connaissance, du respect de l'autre et des valeurs républicaines, comme en témoigne le beau projet d'éducation civique qui a été présenté par les élèves et les personnels.

**Contact Presse**

[communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr](mailto:communication@polynesie-francaise.pref.gouv.fr)